



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ,
chargé de la prévention, de la sécurité alimentaire
et de la médecine traditionnelle

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N°

257 / MSP *B*

Le ministre

Papeete, le 18 janvier 2006

Affaire suivie par :
mt

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ORIENTATION
POUR LE SUIVI DES CONSEQUENCES DES ESSAIS NUCLEAIRES
- Jeudi 17 janvier 2006 -**

Réf. : Arrêté n° 415/CM du 1^{er} juillet 2005 portant création d'un conseil d'orientation pour le suivi des conséquences des essais nucléaires

Participants:

Au titre du gouvernement

- M. Jacqui DROLLET, VP, président du conseil d'orientation
- Mme Pia HIRO, MSP, représentée par le Dr Gilles SOUBIRAN
- M. Georges HANDERSON, MDD – Absent excusé

Au titre de l'Assemblée de la Polynésie française

- M^{me} Unutéa HIRSHON, présidente de la commission d'enquête de l'APF
- M^{me} Sabrina BIRK
- M. Myron MATAOA – Absent excusé. Son suppléant, M. Jacky BRYANT, arrive alors que la réunion vient de se terminer.

Au titre de l'Association Moruroa e Tatou

- M. Roland ^{Pouira} ~~OLDAM~~
- M. John DOOM
- M. Jean PARUA

Au titre d'expert

- M. Bruno BARILLOT, expert de la commission d'enquête de l'APF, directeur de recherche au Centre de documentation et de Recherche sur la Paix et les conflits de Lyon.

La réunion a eu lieu à 16 heures à la vice-présidence.

M^{me} Unutéa HIRSHON, présidente de la commission d'enquête de l'Assemblée de la Polynésie française (APF), chargée de recueillir tous éléments d'information sur les conséquences des essais aériens, remet l'épais rapport d'enquête avec une synthèse (document joint) qui reprend

les recommandations de ladite commission. Le rapport sera présenté à l'APF le 09 février 2006 pour adoption (le rapport ne peut pas être amendé).

Le VP indique que le conseil d'orientation ne débutera officiellement ses travaux qu'une fois que la commission d'enquête de l'APF aura clos les siens, c'est-à-dire à compter du 10 février 2006. Une première présentation sera faite en pré-conseil des ministres du 10/02/06 pour validation au CM suivant.

M. John DOOM indique que l'association Moruroa e Tatou s'est vu attribuer en juin 2005 une subvention de 5.600.000 FCFP. Un complément de financement de 3.080.000 FCFP est nécessaire pour financer les actions prévues en 2006 (document joint).

Le VP indique que l'association Moruroa e Tatou dispose du financement nécessaire à la mise en œuvre des actions validées par le conseil d'orientation. La subvention est donc attribuée à

PROJET DU 29 JUIN AU 2 JUILLET 2006 :

Moruroa e Tatou a préparé un projet d'organisation de 4 journées sur les conséquences des essais nucléaires dont l'essentiel est validé par le conseil d'orientation. Les dates ont été choisies pour leur signification :

Jeu

Sera organisée, de préférence dans les locaux de l'APF, une conférence de parlementaires internationaux sur le thème des conséquences des essais nucléaires. L'objectif est de créer un mouvement international en faveur d'un avenant au traité international d'interdiction des essais nucléaires. L'avenant permettrait d'obliger les pays ayant procédé à des essais nucléaires à prendre en compte les victimes de ces essais. Il existe un précédent : un avenant du même type a été introduit postérieurement à la signature de la convention internationale d'interdiction des mines anti-personnelles.

Les parlementaires des divers pays sont les mêmes placés pour effectuer un lobbying international susceptible de modifier la position des pays signataires du traité.

Le conseil d'orientation souhaite que l'intitulé de la conférence soit « parlant », par exemple : « Conférence sur les conséquences des essais nucléaires sur les populations du Pacifique ». Il est important d'associer les pays du Pacifique ayant subi des essais nucléaires.

Dans les recommandations de l'APF, il est proposé de mettre en place un institut pour recueillir les archives et la mémoire des essais nucléaires. Pour donner un impact plus fort à cet institut, le conseil propose que ce centre de documentation soit international, rassemblant des archives en provenance des autres pays victimes des essais nucléaires.

Le VP demande que le MSP, à l'occasion de cette conférence, se charge d'une communication faisant valoir les conséquences des essais nucléaires sur la santé, tandis que le MDD fera valoir les conséquences sur l'environnement.

Le MSP propose de faire venir un des scientifiques de l'INSERM qui travaille sur la question depuis 10 ans afin qu'il présente ses recherches dans un langage compréhensible pour le grand public.

Vendredi 30 juin 2006

L'association Moruroa e Tatou n'a pas finalisé le programme, mais il y aura certainement un concert.

Samedi 1^{er} juillet 2006

Assemblée générale de l'association Moruroa e Tatou se terminant par un bal

Dimanche 2 juillet 2006

Inauguration d'un monument à la mémoire des victimes des essais nucléaires à l'occasion de la commémoration du 40^e anniversaire du 1^{er} essai nucléaire en Polynésie française.

À propos de ce monument, le VP indique qu'il faut consulter les services ad hoc pour trouver un terrain, l'affecter à cette destination, évaluer le coût du monument, la construction et préciser qui sera chargé de sa conservation (Pays ou l'association Moruroa e Tatou). Le VP propose de faire une présentation de ce dossier au pré-conseil des ministres du 10 février 2006.

Actions

L'association Moruroa e Tatou prépare le montage des dossiers d'une part pour la victimes des essais nucléaires.

Le MSP se charge de coordonner les actions ayant un objet médical ou sanitaire, qui seront proposées par le conseil d'orientation.

Mme Unutéa HIRSHON, M. Bruno BARILLOT, M. John DOOM, M. Gilles SOUBIRAN resteront en contact pour les mises au point nécessaires en dehors des réunions du conseil d'orientation.



Gilles SOUBIRAN